



PREFET DE LA REGION PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR
PREFET DES BOUCHES-DU-RHONE

Marseille, le 12 décembre 2011

Le directeur de cabinet

Monsieur le président,

Le Ministre de l'Intérieur a installé une conférence nationale sur la liberté religieuse le 15 avril 2011. A l'issue, il a présenté une série de mesures, par circulaire en date du 21 avril 2011, dont la désignation dans chaque préfecture d'un correspondant « laïcité », tâche qui m'a été confiée dans les Bouches-du-Rhône.

Ces missions sont d'animer la conférence départementale sur la liberté religieuse, d'être le correspondant des élus et des chefs des services de l'État sur les questions liées à l'application du principe de laïcité du service public mais aussi de veiller à son application sur l'espace public. Ce correspondant sera en outre, l'interlocuteur des cultes.

Pour ces raisons, j'ai souhaité vous réunir pour faire votre connaissance, pour que vous me fassiez part des constats que vos structures ont pu réaliser et vous proposer de contribuer à ce chantier.

J'ai le plaisir de vous proposer de nous rencontrer à la Préfecture de Région le mardi 10 janvier 2012 à 14 heures.

Je vous remercie de votre disponibilité pour qu'ensemble nous puissions œuvrer pour la préservation de l'application du principe de laïcité, pilier de notre République.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le sous-Préfet
Directeur du Cabinet



Christophe MERLIN

Observatoire de la Laïcité de Provence
Monsieur Jean- Claude JULIEN
Président
Le Ligourès
Place Romée de Villeneuve
13090 Aix en Provence